NATIONS UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/746
2 juillet 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 2 JUILLET 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

En application du paragraphe 9 de la résolution 1242 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 21 mai 1999, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste détaillée des pièces de rechange et du matériel nécessaires aux fins spécifiées au paragraphe 1 de la résolution 1175 (1998).

J'ai dépêché en Iraq un groupe de quatre experts que j'ai chargé de contribuer à l'établissement de la liste susmentionnée. Ces experts travaillent pour la société Saybolt Nederland BV, qui, dans le cadre d'un contrat conclu avec l'Organisation des Nations Unies, fournit des agents d'inspection indépendants spécialisés dans l'industrie pétrolière depuis le début du programme humanitaire pour l'Iraq, mis en place par la résolution 986 (1995). Le groupe a séjourné en Iraq du 6 au 12 juin 1999 pour examiner la situation sur le terrain et, en consultation avec le Gouvernement iraquien, établir la liste des pièces de rechange et du matériel nécessaires qui permettront à l'Iraq d'augmenter le volume de ses exportations de pétrole et de produits pétroliers, de manière à atteindre le montant spécifié au paragraphe 2 de la résolution 1153 (1998). Le rapport du groupe est joint pour information (voir annexe).

Comme je l'ai indiqué dans mes rapports précédents au Conseil de sécurité, et notamment dans le dernier en date, présenté le 18 mai 1999 (S/1999/573 et Corr.2), l'industrie pétrolière iraquienne demeure dans un état déplorable. Il y a lieu de rappeler à cet égard, selon le groupe d'experts, que la productivité des champs pétroliers iraquiens a considérablement baissé, dans certains cas de manière irréversible, au cours des 20 dernières années. Les experts ont également indiqué qu'en l'absence d'investissements suffisants en pièces de rechange et matériel, il ne serait pas possible d'accroître sensiblement la production sans endommager gravement les roches pétrolifères et les oléoducs, ce qui est contraire aux principes reconnus de bonne gestion des champs de pétrole.

Selon le groupe d'experts, l'Iraq a continué de surexploiter les puits sans maintenir une pression suffisante en tête de puits. De ce fait, la productivité de bon nombre de puits a fortement baissé. Bien plus, comme indiqué précédemment (S/1998/1233), un nombre important de puits sont hors d'usage, tant dans le nord que dans le sud du pays, faute de matériel d'évacuation de l'eau. On estime qu'environ 20 % de ces puits sont irréparablement endommagés.

Cependant, dans le sud du pays, un programme d'injection d'eau, d'utilisation d'agents chimiques de traitement et d'ouverture de nouveaux puits a permis d'accroître la production à un niveau qui fait plus que compenser les pertes subies, ce qui se traduit par une augmentation globale de la production, comme indiqué au paragraphe 11 du rapport du groupe d'experts. Selon les experts, la réduction des quantités de pétrole brut destinées à être raffinées a permis de dégager, du moins à court terme, un volume plus important pour l'exportation.

Il ne faudrait pas déduire du volume actuel des exportations de brut iraquien, qui a augmenté en moyenne de 300 000 barils par jour entre la phase IV et la phase V (y compris 100 000 barils par jour imputables à la réduction des quantités destinées à être raffinées) que le besoin de pièces de rechange et de matériel est moins urgent. Comme l'a fait observer le groupe d'experts, le taux actuel d'accroissement de la production pourrait effectivement atteindre un plateau de 200 000 barils par jour, mais cela ne pourrait se faire qu'au prix de graves conséquences écologiques et de la détérioration des puits de pétrole. De plus, l'accroissement de la production ne pourra être maintenu si les pièces de rechange et le matériel nécessaires pour le traitement des boues de forage, pour la perforation et d'autres opérations, et dont certains éléments ont été mis en attente par le Comité créé par la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité, ne sont pas livrés à l'Iraq dans les meilleurs délais. Il suffit d'une seule pièce de rechange ou d'un seul élément de matériel manquant, aussi petit soit-il, pour compromettre tout un projet d'injection d'eau ou de remise en état de puits.

C'est pourquoi je me félicite de la nouvelle formule retenue pour la phase VI, où l'utilisation des pièces de rechange et du matériel demandé est spécifiée, ce qui devrait faciliter l'examen et l'approbation des demandes.

Au 29 juin 1999, le Bureau du Programme pour l'Iraq avait reçu un total de 958 demandes d'importation de pièces de rechange et de matériel, d'une valeur dépassant les 508 millions de dollars, dont 785, d'une valeur totale de 392 millions de dollars, ont été distribuées aux membres du Comité du Conseil de sécurité. Sur ce nombre, 561, d'une valeur totale de 287 millions de dollars, ont été approuvées par le Comité et 201, d'une valeur totale de 95 millions de dollars, ont été mises en attente. Les 73 demandes restantes, d'une valeur totale de 82 millions de dollars, n'ont pas encore été distribuées parce qu'elles étaient incomplètes.

Après avoir examiné les demandes du Gouvernement iraquien, le Groupe d'experts a indiqué qu'au cours de la phase VI, le plan de distribution de pièces de rechange et de matériel visait à stabiliser et, si possible, à accroître la capacité de production iraquienne tout en procédant à un minimum de travaux de réparation et d'entretien; à améliorer l'efficacité opérationnelle; et à mettre en oeuvre des projets destinés à améliorer la qualité des produits et à résoudre des problèmes de sécurité et de pollution.

La valeur totale des pièces de rechange et du matériel figurant sur la liste dépasse le montant de 300 millions de dollars prévu par la résolution 1242 (1999). Comme indiqué dans le plan de distribution de la phase VI, le Gouvernement iraquien passera des contrats pour la livraison de pièces de

/...

rechange et d'équipements pour une valeur de 300 millions de dollars au cours de la période initiale de la phase VI et, si les revenus générés par les exportations de pétrole au cours de la phase VI dépassent le total de 3 milliards 4 millions de dollars nécessaires à l'application du plan de distribution approuvé, le Gouvernement passera des contrats supplémentaires à concurrence de 300 millions de dollars (S/1999/671, annexe II, pièce jointe). Tout dépassement de ce montant nécessiterait l'autorisation du Conseil de sécurité. Je compte suivre de près l'évolution des revenus au cours de la phase actuelle et de reprendre la question dans le contexte du rapport que je soumettrai au Conseil de sécurité, 90 jours après l'entrée en vigueur du paragraphe 1 de la résolution 1242 (1999), conformément au paragraphe 6 de ladite résolution.

Comme l'a indiqué le groupe d'experts, bien que la valeur estimative des pièces de rechange et du matériel figurant sur la liste présentée par le Gouvernement iraquien soit le double du montant approuvé par le Conseil dans sa résolution 1242 (1999), le montant indiqué par le Gouvernement iraquien est proportionnel aux niveaux de production atteints et projetés, surtout si l'on tient compte des grands projets et des investissements prévus pour améliorer la sécurité et le contrôle de la pollution et des dégâts écologiques.

Le Gouvernement iraquien a arrêté les objectifs suivants en matière de production de pétrole brut : 3 millions de barils par jour d'ici à décembre 1999; 3,2 millions de barils par jour d'ici à mars 2000; et 3,5 millions de barils par jour d'ici à décembre 2000. Selon le groupe d'experts, ces objectifs pourraient être atteints, pourvu que les pièces de rechange, le matériel et les équipements nécessaires continuent d'être livrés et distribués en temps voulu. Toutefois, si l'on devait rencontrer des problèmes techniques sur le plan du transport ou du chargement, cela aurait inévitablement pour effet de réduire à néant les gains du récent accroissement de la capacité de production et d'exportation de pétrole iraquien. Il est donc essentiel de remédier d'urgence aux carences observées dans les domaines de la production et du transport, de l'approvisionnement en énergie, de la capacité d'entreposage intermédiaire, des communications et de la sécurité. Comme l'a fait observer le groupe d'experts, la sécurité des installations de Mina al-Bakr laisse à désirer. Actuellement, le contrôle des systèmes de transport du pétrole brut à partir des champs pétrolifères du sud de l'Iraq s'effectue manuellement et, du fait de l'insuffisance de la capacité d'entreposage intermédiaire, une bonne partie du pétrole brut est transféré presque directement des champs de pétrole à Mina al-Bakr, au moyen d'un oléoduc de 180 kilomètres de long, sans système efficace de contrôle ou de transmissions. S'il fallait interrompre d'urgence la procédure de chargement à Mina al-Bakr, un déversement catastrophique de pétrole risquerait de se produire.

Il serait bon que le Conseil demande au Comité des sanctions contre l'Iraq d'accélérer, dans toute la mesure possible, sa procédure d'examen et d'approbation des demandes relatives à la livraison de pièces de rechange et de matériel présentées pour les phases IV et V, ainsi que pour la phase VI, et d'achever l'examen des demandes mises en attente. Le Bureau du Programme pour l'Iraq est à la disposition du Comité pour tout renseignement complémentaire et tout avis technique dont il pourrait avoir besoin.

(Signé) Kofi A. ANNAN

/...

ANNEXE

Rapport du Groupe d'experts établi conformément au paragraphe 9 de la résolution 1242 (1999) du Conseil de sécurité

A. Mandat

1. Au paragraphe 9 de sa résolution 1242 (1999) du 21 mai 1999, le Conseil de sécurité a prié "le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Gouvernement iraquien, de lui soumettre, d'ici au 30 juin 1999, une liste détaillée des pièces détachées et du matériel nécessaires aux fins indiquées au paragraphe 1 de la résolution 1175 (1999)". Le mandat du Groupe d'experts comprenait les tâches suivantes : rédiger un rapport indépendant sur la capacité actuelle de production et de transport de pétrole de l'Iraq et établir une prévision de l'augmentation de la capacité de production pétrolière de l'Iraq que rendraient possible l'obtention et l'installation des pièces détachées et du matériel pour les installations pétrolières; examiner la liste des pièces détachées et du matériel pour les installations pétrolières soumise par le Gouvernement iraquien au titre du plan de distribution pour la phase VI; analyser les dispositions applicables au contrôle des pièces détachées et du matériel pour les installations pétrolières en Iraq.

B. Introduction

2. À la demande du Secrétaire général, un groupe d'experts s'est rendu en Iraq afin de déterminer la nature des pièces et du matériel dont l'Iraq a besoin pour maintenir sa capacité actuelle d'exportation de pétrole brut et d'évaluer les possibilités d'augmenter les exportations.

3. Le groupe d'experts a séjourné en Iraq du 6 au 12 juin 1999 et a rencontré les autorités compétentes, en particulier le Ministère du pétrole, et les représentants de toutes les sociétés pétrolières en activité afin d'arrêter la liste des pièces et du matériel nécessaires.

C. Plan de distribution pour la phase VI

4. Le plan de distribution pour la phase VI concernant les pièces détachées et le matériel pour les installations pétrolières, soumis par le Gouvernement iraquien, a pour objectif de stabiliser et, si possible, d'augmenter la production de pétrole brut tout en entreprenant des travaux de réparation et d'entretien inspirés par la prudence, de renforcer l'efficacité opérationnelle, d'entreprendre des projets pour améliorer la qualité des produits et de répondre aux préoccupations d'environnement et de sécurité.

5. Le plan de distribution du Gouvernement iraquien comporte quatre grands chapitres.

Production de pétrole brut

6. Le Gouvernement iraquien a fixé les objectifs suivants pour la production de pétrole brut : 3 millions de barils par jour d'ici à décembre 1999;

/...

3,2 millions de barils par jour d'ici à mars 2000; 3,5 millions de barils par jour d'ici à décembre 2000.

Raffinage du pétrole

7. Les objectifs du Gouvernement pour le raffinage sont les suivants : augmenter la production d'huile lubrifiante pour satisfaire l'ensemble de la demande locale; améliorer la qualité des produits raffinés en réduisant la présence de souffre dans le gasoil et le kérosène et en diminuant le besoin de composés de plomb dans l'essence; renforcer les normes de sécurité et les capacités de lutte contre l'incendie; renforcer la protection de l'environnement en améliorant le traitement des eaux usées et des émissions de gaz; augmenter de manière générale l'efficacité de l'exploitation. Le renforcement des contrôles et l'augmentation de l'efficacité des procédés de raffinage, de même que l'amélioration de la qualité des produits (surtout les huiles lubrifiantes), sont indispensables pour faire monter les niveaux de production comme prévu.

Traitement du gaz

8. La réparation et l'entretien des installations et du matériel de dégazage sont envisagés également pour augmenter plus efficacement la production de pétrole brut et, du même coup, pour fournir davantage de gaz utilisable comme combustible. Les fluides extraits des gisements pétrolifères passent par des phases différentes et, dans l'espace de la durée d'exploitation du gisement, leur débit et leur composition varient l'un et l'autre. Il faut donc séparer ces phases pour obtenir de l'eau d'une qualité telle qu'elle puisse être évacuable et pour exporter les phases d'hydrocarbures de qualité, c'est-à-dire le gaz et le pétrole. Les séparateurs à triples phases sont des installations qui séparent les phases gazeuse, pétrolière et aqueuse des fluides de production.

Distribution des produits pétroliers

9. Dans le domaine de la distribution des produits pétroliers, le Gouvernement iraquien prévoit de renforcer les normes de sécurité en équipant les installations de matériel nouveau, de renforcer la protection de l'environnement en procurant du matériel de nettoyage des citernes et d'élimination des déchets, et de renforcer l'efficacité opérationnelle générale en faisant l'acquisition de matériel de meilleure qualité, notamment des citernes de stockage et des moyens de transport. Ces mesures permettront davantage de souplesse dans la distribution des produits pétroliers (essence et gasoil) aux utilisateurs du pays à des fins domestiques.

D. Estimations de la production

10. La capacité de production à partir des gisements pétroliers d'Iraq, particulièrement dans le sud, est souvent mal comprise. L'effet du démarrage modeste des programmes d'injection d'eau entrepris récemment sur les gisements de Rumaila-Nord et Sud et sur le gisement de Zubair modifie le calendrier des prévisions antérieures illustrées par le graphique de la "production pétrolière quotidienne dans le temps". Les précédentes missions d'experts n'avaient pas

permis de comprendre clairement que l'Iraq envisageait d'entreprendre les programmes d'injection d'eau de la manière dont ils se déroulent actuellement.

11. Ces gisements ajoutent actuellement à la production totale un supplément de 160 000 barils par jour par rapport à la capacité à la fin de la phase IV. Ce bond en avant a été déclenché par l'arrivée de bactéricides pour traiter l'eau injectée. Il convient d'observer que les puits d'injection ont été forés avant 1994 et que tout le matériel nécessaire sur place (comme les conduites) était installé en prévision du lancement d'un programme d'injection d'eau et de pressurisation. Comme le gisement de Rumaila-Nord avait sérieusement besoin d'une installation de traitement du pétrole mouillé pour compléter le reste du programme, faute de pouvoir se procurer des pièces détachées, diverses autres usines ont été cannibalisées.

12. À partir d'août 1998, les programmes d'injection sur les gisements de Rumaila-Sud et de Zubair ont été mis en route avec prudence (sur un nombre de puits limité). La réaction des gisements (auxquels s'est ajouté ensuite celui de Rumaila-Nord) procurait un supplément de 160 000 barils par jour en mai 1999. Les estimations antérieures du Ministère du pétrole au sujet des résultats attendus des projets d'injection d'eau s'étaient fondées sur des prévisions d'ingénierie faites par des consultants étrangers à l'aide de modèles informatiques qui procurent systématiquement des résultats très modérés. Les taux de production obtenus sont actuellement plus élevés que prévu et pourraient atteindre brièvement un plateau qui pourrait se situer vers 200 000 barils supplémentaires par jour dans les tout prochains mois. Ensuite, ils devraient commencer à diminuer, à moins que les produits chimiques indispensables pour traiter les boues de forage, le matériel de forage et d'autres technologies ne soient fournis. Certains de ces articles sont toujours "en attente" par décision du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990), bien qu'ils soient essentiels pour exécuter le forage de puits nouveaux ou pour achever la construction des puits.

13. Le volume et le rythme des gains procurés par les programmes d'injection d'eau dans le sud conduisent à penser que la technique utilisée est celle de "l'injection d'eau en ligne", suivant laquelle les puits d'injection sont situés de manière à créer un apport d'eau linéaire qui passe par les sections des roches réservoirs où se trouve le pétrole. Il en résulte une brève augmentation du rythme de production du pétrole mais aussi un amoindrissement à long terme du volume total récupéré. Cette méthode soulève de nombreux problèmes techniques et ses effets peuvent être décrits succinctement comme une brusque chute de la production à un moment ou un autre dans l'avenir. Suivant le rythme d'introduction d'autres projets fondés sur la même technique, il est concevable que les projections du Ministère du pétrole se réalisent au cours des prochains six mois à un an, avec pour conséquence des gisements qui seront endommagés par l'eau.

14. La bonne pratique des gisements pétrolifères commande une démarche structurée qui nécessite la stimulation du gisement, un contrôle correct de la pression, le traitement préalable de l'eau injectée et des techniques modernes de finition des puits, etc., et qui détermine le choix optimum de l'emplacement des puits pour l'amenée d'eau. Il va de soi qu'une telle gestion saine des ressources d'hydrocarbure iraquiennes est tributaire de l'obtention en temps

voulu de pièces détachées et de matériel et des services connexes, conformément aux résolutions 1175 (1998), 1210 (1998) et 1242 (1999).

15. La réussite actuelle de la mise en exploitation pilote du gisement de Qurna-Ouest, qui contient des réserves prouvées d'environ 11 milliards de barils, n'est sans doute pas moins importante. En raison des restrictions qui pèsent actuellement sur l'obtention de matériel, la production n'est que de 40 000 barils par jour mais, bien qu'il produise un brut assez lourd [23 degrés selon les normes de gravité de l'American Petroleum Institute (API)], ce gisement jouera un rôle essentiel dans la réalisation des projections d'exportation pour les 18 prochains mois. L'entrée en production des bruts plus lourds dans le sud de l'Iraq se traduit par la baisse continue de la gravité API du brut léger de Basra, tombé d'un niveau initial supérieur à 34 degrés dans la phase I à un niveau bien inférieur à 32 degrés pour les expéditions récentes dans la phase VI. Cette baisse se poursuivra jusqu'à ce qu'il devienne possible de séparer les qualités dans le sud et de commercialiser des qualités séparées comme c'était le cas autrefois (Basra moyen et lourd). Il faudra, à cette fin, augmenter considérablement les installations de stockage sur le littoral, comme la proposition en a été faite pour Fao au titre de la phase VI.

16. Enfin, le gisement de Luhais entrera lui aussi en production et augmentera la capacité. Cependant, les exploitants des gisements pétrolifères en Iraq admettent qu'ils causent des dommages irréparables aux gisements plus anciens en utilisant les pratiques de production actuelles. Les taux annuels de diminution de ces ressources sont difficiles à estimer faute de matériel permettant de contrôler la pression. Cependant, les estimations vont de 2 % dans les gisements les plus récents à peut-être 15 % pour les grandes sources de production comme Kirkouk. Un total de 54 puits se sont asséchés dans le sud depuis la mi-1998 et il est peu probable qu'ils soient remis en production, à moins qu'ils soient jugés aptes à une conversion aux injecteurs d'eau. Dans ce cas, les anciens puits de production de pétrole seraient utilisés comme point d'injection de l'eau pour maintenir la pression nécessaire dans le gisement.

17. Les effets de ces projets, ajoutés à l'arrivée de pièces de rechange et de matériel pour les installations pétrolières, contribueraient à atténuer les fortes baisses prévues dans d'autres régions mais, pour augmenter fortement la production (500 000 barils par jour), il faudrait mettre en exploitation d'importantes réserves nouvelles. À cette fin, le Gouvernement iraquien a engagé des discussions avec des compagnies étrangères pour établir des projets de mise en valeur de gisements nouveaux et pour étudier l'augmentation de l'exploitation de gisements qui sont déjà en production en utilisant des technologies modernes.

18. On peut maintenant analyser l'impact net de l'évolution récente du secteur pétrolier iraquien à partir de l'ensemble de données figurant ci-après, dont certaines sont confirmées par le groupe d'experts et d'autres sont fondées sur la situation récente en Iraq :

a) Le volume net des exportations d'huile sèche pendant la phase IV s'est établi en moyenne à 1 712 000 barils par jour;

/...

b) Le volume net des exportations d'huile sèche pendant la phase V s'est établi en moyenne à 2 009 000 barils par jour;

c) Au cours de la phase V, le volume des exportations (en moyenne sur une semaine) a été compris entre un minimum de 1 283 000 barils par jour et un maximum, atteint récemment, de 2 603 000 barils par jour, ce qui démontre bien les très fortes fluctuations de la production.

19. On peut également se demander pourquoi la production a augmenté de 297 000 barils par jour en moyenne alors que le programme d'achat de pièces détachées et de matériel n'en était encore qu'à ses tout débuts. Il existe quatre raisons principales :

a) En raison du manque de pièces détachées, les volumes raffinés destinés à la consommation interne et à l'exportation vers la Jordanie ont diminué en moyenne de 110 000 barils par jour;

b) Comme décrit en détail ci-dessus, les projets d'injection d'eau ont permis d'accroître la production des champs de Rumaila nord et sud et de Zubair de 160 000 barils par jour par rapport au second semestre de 1998;

c) La production initiale du champ faiblement exploité de Qurna ouest est de l'ordre de 40 000 barils par jour;

d) On peut déduire de ce qui vient d'être dit que la diminution naturelle de la production des réservoirs dont la pression n'est pas maintenue est d'en moyenne 13 000 barils par jour.

20. L'injection d'eau dans les gisements du sud a permis d'obtenir un accroissement de la production supérieur à ce qui était attendu et en augmentation (l'effet pourrait cependant s'arrêter brutalement étant donné que l'eau injectée n'est pas filtrée pour en retirer les solides de petit diamètre). Le niveau élevé actuel des exportations s'explique probablement à la fois par la diminution de la capacité de raffinage et l'accroissement de la production des champs de Rumaila nord et sud et de Zubair ainsi que du champ de Qurna ouest dans le sud du pays. La production globale des champs pétrolifères du nord n'a guère varié, les baisses de volume étant compensées par une plus grande efficacité de la séparation permise, par exemple, par l'emploi de produits chimiques d'assèchement récemment importés et par de faibles augmentations de la production de champs, tels que le champ Saddam.

21. La baisse moyenne de la production que l'on peut en déduire n'est pas conforme aux prévisions ce qui signifie, d'après le groupe d'experts, que l'accroissement de la production liée aux projets d'injection d'eau dans les gisements du sud et les nouveaux gisements n'est pas de 200 000 barils par jour (160 000 pour Rumaila nord et sud et Zubair et 40 000 pour Qurna ouest) mais de près de 250 000 barils (200 000 pour Rumaila nord et sud et Zubair et 50 000 pour Qurna ouest). De plus, la production de pétrole raffiné a diminué (en raison d'une baisse de la demande locale et parce que les pièces détachées nécessaires ne sont pas arrivées ou ne sont arrivées qu'avec du retard), ce qui a contribué aux exportations.

22. Les chiffres concernant la production et la consommation totales de pétrole iraquien fournis par les producteurs sont normalement des moyennes pour le mois ou le trimestre précédent et toute conclusion à partir de comparaisons avec les chiffres des exportations au cours des derniers jours ou des dernières semaines doit être considérée avec prudence.

E. Capacité de transport

23. Conformément au paragraphe 6 de la résolution 986 (1996) du Conseil de sécurité, le pétrole produit en Iraq est exporté par oléoduc jusqu'à Ceyhan en Turquie ou à partir du terminal pétrolier de Mina al-Bakr sur le golfe Persique.

24. La capacité démontrée de l'oléoduc est actuellement limitée à 1,05 million de barils par jour. La capacité effective est toutefois moins importante et varie en fonction des coupures de courant et de communication ainsi que des problèmes d'infrastructure décrits dans les rapports précédents du groupe d'experts. De ce fait, la capacité opérationnelle moyenne s'est établie à environ 845 000 barils par jour au cours de la phase V. Une fois les réparations dans la région nord terminées, elle devrait atteindre près de 1,6 million de barils par jour. Toutefois, ces réparations ne seront pas terminées avant avril 2000.

25. La capacité d'exportation par le terminal de Mina al-Bakr est très variable et subit les effets de nombreuses défaillances de l'infrastructure en matière de production et de transport, d'alimentation électrique, de capacité intermédiaire de stockage et de communication dans la partie méridionale du pays. Au cours des derniers mois de la phase V, elle s'est établie à environ 1,3 million de barils par jour. Bien que la capacité des deux installations soit supérieure à la capacité actuelle d'exportation de l'Iraq, le groupe d'experts recommande vivement d'accorder la priorité au règlement des problèmes susmentionnés, d'autant plus qu'il estime que les opérations au terminal de Mina al-Bakr, qui ont repris en 1996 une fois terminées les réparations provisoires, ne se déroulent pas dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Il convient de noter que le volume moyen de chargement était d'environ 280 000 barils par jour. La production actuelle est cinq fois supérieure à ce qu'elle était au début du programme Pétrole contre nourriture, ce qui a clairement contribué à accélérer la détérioration des installations.

F. Contrôle des pièces détachées et du matériel destinés à l'industrie pétrolière

26. Toutes les pièces détachées et tout le matériel qui arrivent en Iraq sont contrôlés pendant le stockage sur des sites désignés et lors de leur utilisation pour s'assurer que celle-ci est bien conforme aux autorisations. À l'heure actuelle, trois contrôleurs sont chargés de cette tâche et des dispositions ont été prises pour l'intervention de trois contrôleurs supplémentaires. Toutefois, compte tenu du nombre de plus en plus important de lieux de stockage, il faudra peut-être encore en accroître le nombre à l'avenir.

27. Les autorités iraquiennes compétentes ont apporté leur pleine et entière coopération à l'équipe de contrôle.

G. Pièces détachées et matériel pour la phase VI

28. Comme précédemment, la liste des pièces détachées et du matériel nécessaires pour la phase VI est présentée en 13 sections, correspondant aux sociétés d'exploitation, avec indication des fonds que leur alloue le Gouvernement iraquien. De même, l'Organisation d'État iraquienne pour la commercialisation du pétrole n'a reçu aucune allocation.

29. Le Gouvernement iraquien a ajouté un certain nombre de "projets" à la liste des pièces détachées et du matériel présentée au titre de la phase VI. En conséquence, le système de codage a été affiné pour identifier ces projets. Leur achèvement, ainsi que leurs conséquences sur la production, sont liés à la réception de l'ensemble des pièces détachées et du matériel identifiés.

30. La valeur totale du matériel et des pièces indiqués est supérieure aux 300 millions de dollars fixés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1242 (1999). Le Gouvernement iraquien a fait savoir qu'il conclura des contrats d'un montant total de 300 millions de dollars au cours de la période initiale de la phase VI et que vers la fin de la phase VI, c'est-à-dire selon les estimations, vers la fin de septembre ou le début octobre 1999, il demandera probablement à être autorisé à importer des pièces et du matériel supplémentaires au cas où la valeur globale des ventes de pétrole brut approcherait le plafond de 5,2 milliards de dollars et, les prix étant stables, serait susceptible de dépasser ce plafond.

H. Budget des sociétés d'exploitation

North Oil Company – 65 millions de dollars

31. Les pièces détachées et le matériel demandés pour la North Oil Company sont destinés aux réparations et à la maintenance normales ainsi qu'aux activités suivantes :

a) Le forage et l'achèvement de 125 nouveaux puits;

b) L'achèvement de 37 puits et l'interconnexion de 53 puits déjà forés destinés à une double utilisation;

c) L'installation de trois séparateurs de phase pour les gisements de Bai Hassan Sud, Bai Hassan Nord et Bai Hassan Dawood, afin de faire face à un accroissement de la production de brut;

d) La maintenance du gisement de Sufaya;

e) Les pièces détachées pour l'équipement mécanique et électrique et les instruments des installations de raffinage et des stations de dégazage et de compression.

South Oil Company – 135 millions de dollars

32. La South Oil Company, qui est de loin la plus importante des compagnies d'exploitation, a adressé une longue liste de pièces détachées et de matériels ainsi qu'un certain nombre de projets, comme indiqué ci-après :

a) Achèvement de 25 puits (10 à Zubair, 5 à Rumaila nord, 5 à Rumaila sud et 5 à Missan);

b) Achèvement et forage de 100 puits dans la région DG6 du champ de Qurna ouest;

c) Achèvement et forage de 40 puits dans les régions DG7 et DG8 du champ de Qurna ouest;

d) Achèvement et forage de 80 puits dans le champ de Rumaila nord;

e) Construction de huit citernes d'une capacité unitaire de 58 000 mètres cubes destinées à la remise en état du centre de stockage de Fao;

f) Modernisation du réseau d'adduction d'eau pour les champs de Rumaila nord et sud, Zubair et Garmat Ali.

Iraqi Drilling Company – 7,5 millions de dollars

33. Le matériel et les pièces détachées demandés pour la Iraqi Drilling Company sont destinés à la réparation et à l'entretien de 12 puits.

Oil Projects Company – 2,5 millions de dollars

34. L'allocation pour la phase VI reprend pour une large part celle de la phase V en raison d'une modification de l'affection des fonds au cours de cette dernière. Les pièces détachées et le matériel demandés sont destinés à des activités de construction, de génie industriel, de maintenance, de test de nouvelles structures et de structures remises en état ainsi qu'à des essais non destructeurs (radiographies).

Oil Exploration Company – 5 millions de dollars

35. Comme au cours de la phase V, cette somme est destinée aux programmes de remise en état et d'exploitation de gisements et, comme signalé dans le rapport précédent (S/1998/1223) les sommes allouées au cours de la phase V, soit 5 millions de dollars, étaient probablement insuffisantes.

North Refineries Company – 15 millions de dollars

36. Le Gouvernement iraquien prévoit de réaliser cinq grands projets à la raffinerie de Baiji au titre de la phase VI (pour remplacer le projet de réparation de l'unité d'hydrocraquage prévu au titre de la phase V qui a été annulé). Il s'agit des projets ci-après :

/...

a) Réparation de l'unité de conditionnement de bitume soufflé, qui est actuellement hors d'usage. Le procédé consiste à insuffler de l'air chaud dans le bitume pour provoquer une réaction chimique; soit l'oxygène se mélange au bitume, soit l'hydrogène se combine à l'oxygène pour former de l'eau, qui s'évapore. Le bitume ainsi produit est plus dur, plus visqueux. Plutôt que de produire le bitume au moyen du procédé "flashing" (vaporisation par détente après surchauffage), la consistance des résidus est modifiée chimiquement dans une soufflerie;

b) Installation d'une unité d'isomérisation en vue d'améliorer la qualité de l'essence et de réduire les quantités de tétraéthyle de plomb utilisées dans l'essence pour automobiles. On ajoute du tétraéthyle de plomb à l'essence pour faciliter le mélange qui permet d'augmenter l'indice d'octane de l'essence sans modifier ses autres propriétés. Il s'agit d'un produit chimique très toxique qui, s'il s'évapore, même avec une faible concentration, peut rendre très malade, voire être mortel. Il est essentiel de réduire la quantité de plomb contenue dans l'essence automobile pour réduire la pollution atmosphérique;

c) Réparation de trois unités d'hydrodésulfuration;

d) Réparation de l'unité de récupération de l'hydrogène sulfuré. L'hydrogène sulfuré est un produit extrêmement toxique, qui produit de l'anhydride sulfureux lorsqu'il est brûlé dans les hauts fourneaux. Dans la plupart des pays, la réglementation antipollution concernant les émissions d'anhydride sulfureux est tellement stricte qu'aucun système d'alimentation en carburant ne peut en contenir;

e) Réparation de l'unité de fabrication de lubrifiants, pour qu'elle atteigne une production annuelle de 125 000 tonnes de produits lubrifiants de qualité. Le rationnement des produits lubrifiants par le Gouvernement iraquien a notamment pour conséquence la vente illégale de lubrifiants de mauvaise qualité contenant des additifs qui ne font l'objet d'aucun contrôle. Ces produits abîment les moteurs et sont un facteur de pollution.

Midland Refineries Company – 10 millions de dollars

37. La société exploite la raffinerie de Daura, située dans la banlieue de Bagdad. Le contrat prévu au titre de cette rubrique porte sur la vérification du fonctionnement des 42 chaudières de la raffinerie, et prévoit des travaux d'entretien à des dates déterminées. Sont également prévus des travaux généraux de réparation et d'entretien, notamment des unités de dessalement qui sont indispensables compte tenu de la forte teneur en sel du pétrole brut, et l'achat de matériel supplémentaire de traitement de l'eau.

South Refineries Company – 12,5 millions de dollars

38. La société gère la raffinerie de Bassorah, dans laquelle le Gouvernement iraquien prévoit de réaliser deux grands projets au titre de la phase VI. Le premier projet vise à transformer l'unité actuelle de désulfuration en unité d'isomérisation ou, s'il ressort des études techniques qu'une telle transformation n'est pas réalisable, à installer une unité d'isomérisation. Le but recherché est de produire une essence sans plomb qui soit de meilleure

qualité. Le deuxième projet vise à remplacer le générateur de vapeur actuel, dont l'efficacité laisse beaucoup à désirer, par une unité plus performante.

North Gas Company – 5 millions de dollars

39. La demande porte sur du matériel destiné à améliorer la qualité du gaz combustible en le débarrassant de l'hydrogène sulfuré qu'il contient. Le matériel demandé comprend cinq nouvelles pompes "amine" afin de remettre en état l'unité de désulfuration, des pièces de rechange pour les installations réparables, et, aux fins d'assurer la sécurité des installations, des détecteurs de gaz devant être installés dans les champs et des pièces de rechange pour les détecteurs existants.

South Gas Company – 7,5 millions de dollars

40. Outre les pièces détachées et le matériel nécessaires à l'entretien général des installations dans le sud du pays, la demande porte sur le matériel nécessaire aux réparations et à la remise en état de l'usine de liquéfaction de gaz naturel de Khor-Zubair, située près des champs de Zubair, de l'usine de liquéfaction de gaz de pétrole et de l'usine de traitement de gaz sulfureux de Rumaila-Nord. La remise en état de cette dernière, qui, n'ayant fait l'objet d'aucun entretien ou réparation depuis 11 ans, est dans un état déplorable, permettra d'extraire de l'hydrogène sulfuré.

Oil Products Distribution Company – 16 millions de dollars

41. Cette société est chargée d'assurer l'acheminement par la route des produits pétroliers en Iraq. Du fait de l'état du réseau d'oléoducs et des distances à parcourir pour desservir le pays, le parc de véhicules nécessaires est considérable. Comme lors de la phase V, l'accent est mis sur la réparation du matériel endommagé et le remplacement du matériel usé, et sur le matériel de lutte contre l'incendie.

Oil Pipelines Company – 5,5 millions de dollars

42. Cette société est chargée d'assurer le transport par oléoduc des produits pétroliers en Iraq, sur un réseau de plus de 7 000 kilomètres. La liste de pièces de rechange et de matériel présentée vise à résoudre les graves problèmes de contrôle du débit, de communication et de sécurité que connaît cette société, et à améliorer l'efficacité générale de ses opérations.

Gas Filling Company – 13,5 millions de dollars

43. Les pièces de rechange et le matériel demandés pour cette société permettront d'accroître la productivité des usines de remplissage dont elle a la responsabilité et d'améliorer la sécurité.

44. Le Gouvernement iraquien prévoit aussi d'importer 500 000 bonbonnes à gaz munies d'une soupape et, concurremment, de reprendre la production dans l'usine locale au maximum de sa capacité, à savoir 500 bonbonnes par jour. Il est prévu d'installer six chaînes de remplissage automatique, et d'acheter des pièces de rechange pour les installations de remplissage manuel existantes.

I. CONCLUSION

45. Dans ses précédents rapports, le groupe d'experts a attiré l'attention sur les effets dommageables de la surexploitation des puits de pétrole brut sans que soit maintenue une pression suffisante en tête de puits. Avec la poursuite de cette pratique, la productivité de bon nombre de puits a fortement baissé.

46. Toutefois, dans le sud du pays, un programme d'injection d'eau, d'utilisation d'agents chimiques de traitement et d'ouverture de nouveaux puits a permis d'accroître la production à un niveau qui fait plus que compenser les pertes subies, ce qui a entraîné une augmentation globale de la production. La réduction des quantités de pétrole brut destinées à être raffinées ont permis de dégager, du moins à court terme, un volume plus important pour l'exportation.

47. Les objectifs arrêtés par le Gouvernement iraquien d'ici à la fin de l'an 2000 devraient donc pouvoir être atteints, à condition que les pièces de rechange, le matériel et les équipements nécessaires continuent d'être livrés et distribués en temps voulu.

48. La valeur estimative des pièces de rechange et du matériel figurant sur la liste présentée par le Gouvernement iraquien au titre du plan de distribution pour la phase VI s'élève à 600 millions de dollars, soit le double du montant approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1242 (1999). Toutefois, ce montant est proportionnel aux niveaux de production atteints et projetés, surtout si l'on tient compte des grands projets et des investissements prévus pour améliorer la sécurité et le contrôle de la pollution et des dégâts écologiques.

49. Si le nombre de barils produits, et, par conséquent, exportés d'ici fin 1999 début 2000, était supérieur aux objectifs fixés par le Gouvernement iraquien, il faudrait que les installations portuaires de Ceyhan et de Mina al-Bakr soient utilisées de façon intensive. Or, tout problème technique au niveau des infrastructures de transport ou des installations de chargement dans l'un des deux ports aurait inévitablement pour effet de réduire à néant les gains du récent accroissement de la capacité de production du pétrole iraquien.

IRAQ : Oilfields and Exploration Blocks

1. Sufaiya
2. Mushorah
3. Ain Zalah
4. Butmah
5. Quasir
6. Saifah
7. Alan
8. Qalian
9. Atshan
10. Adaiyah
11. Jawan
12. Qasab
13. Najmah
14. Qaiyarah
15. Sadid
16. Demir Dagh
17. Taq Taq
18. Kirkuk
19. Bai Hassan
20. Qara Chauq
21. Chemchemal
22. Khabaz
23. Abdeb
24. Jambur
25. Kor Mor
26. Hamrin
27. Pulkhana
28. Chia Surkh
29. Qumar
30. Gilabat
31. Injana
32. Saddam
33. West Tikrit
34. Akkas
35. Khashim al Ahmar
36. Nau Doman
37. Jaria Pika
38. Naft Khana
39. Mansuriya
40. Balad
41. Fallujah
42. East Baghdad
43. Badra
44. Kifl
45. Merjan
46. West Kifl
47. Dhafriya
48. Abu Ghirab
49. Amara
50. Dujaila
51. Kumait
52. Buzurgan
53. Jabal Fauqi
54. Huwaiza
55. Noor
56. Rafidain
57. Halfaya
58. Rifaie
59. Gharraf
60. Nasiriya
61. Samawa
62. West Qurnah
63. Majnoon
64. Subba
65. Diwan
66. Abu Khaima
67. Ratawi
68. Rumaila North
69. Zubair
70. Nahr Umr
71. Tuba
72. Luhais
73. Rachi
74. Jerishan
75. Rumaila South
76. Siba
77. Safwan
78. Sand

